

**M. le président.** Ces épithètes sont malintendant très dévalorisées. (Très bien! très bien! et rires à gauche, au centre et à droite.)

**M. Pierre de Chevigné.** Nous sommes bien d'accord, monsieur le président.

Je précise que Mme Ginollin a été arrêtée le 20 juin 1940 à vingt heures trente, près de la station de métro « Saint-Marlin » par l'inspecteur Clévy. Avec elle, ont été arrêtés Mme Schrodt et le nommé Tréand, âgé de trente-neuf ans, membre du comité central du parti communiste.

Tout de suite, Mmes Ginollin et Schrodt reconnaissent s'être concertées pour faire reparaitre le journal *L'Humanité*. Tréand, qui est plus dur, se refuse à s'expliquer sur son activité.

**M. Jacques Ducloux.** C'est un rapport de fic. Vous en êtes, alors ?

**A l'extrême gauche.** Il était aussi du deuxième bureau !

**M. Pierre de Chevigné.** Non ! Mais je tiens à rendre hommage à cette police du 20 juin 1940 qui n'était pas la police de Vichy...

**Mme René Reyraud.** Vous osez le dire !

**M. Pierre de Chevigné.** ...et qui, les Allemands étant entrés à Paris, n'hésitait pas à surveiller les kommandantur et à arrêter les Français qui s'y présentaient. (Applaudissements au centre et à droite. — Exclamations à l'extrême gauche.)

**M. Roger Roucaute.** La D. G. E. R. applaudit.

**Mme Eugénie Duvernois.** C'est de la provocation. (Rires à droite.)

**M. Pierre de Chevigné.** Je lis donc la déposition de Mme Ginollin. J'ai ici la photographie de l'original que je tiens à la disposition de ceux de nos collègues qui voudraient vérifier.

Donc, dès le lendemain 21 juin, Mme Ginollin comparait devant le commissaire de police Lafont.

Après avoir décliné son identité et précisé, entre autres, qu'elle fut sténo-dactylographe de 1935 jusqu'au début de la guerre au siège de la Fédération des Jeunes communistes, Mme Ginollin déclare — Je cite textuellement :

« Il est tout à fait exact qu'avec deux camarades, Mme Schrodt et M. Tréand, j'ai songé à faire paraître régulièrement le journal *L'Humanité*. Nous avons eu cette idée lorsque nous avons vu publier divers journaux tels que *Le Matin* ou *La Victoire* »

On se réclame ainsi de Bunau-Varilla !

« Je me suis adressée à cet effet, il y a deux ou trois jours, au service de presse de la Kommandantur, 12, boulevard de la Madeleine à Paris. (Rires au centre et à droite. — Exclamations à l'extrême gauche.)

**M. André Dufour.** Ne riez pas, messieurs, vous y étiez plus souvent que nous à la kommandantur ! (Rires et exclamations à gauche, au centre et à droite.)

**M. Pierre de Chevigné.** « J'ai été reçue par le lieutenant Weber — un nom que nous connaissons bien — à qui j'ai ex-

posé le dessin de mes camarades et le mien. Il m'a répondu qu'en principe rien ne s'opposait à la publication d'un journal, sous réserve de se conformer aux instructions qui seraient données : interdiction d'y faire paraître des nouvelles de caractère militaire, des bulletins météorologiques, des appels à des rassemblement et, d'une façon générale, tous articles pouvant créer une certaine agitation. Il a ajouté qu'il ne pouvait se prononcer immédiatement et de son propre chef, une conférence de presse devant avoir lieu à la kommandantur.

« Je suis retournée le voir le lendemain, c'est-à-dire hier. Il m'a fait attendre toute la matinée — il n'est pas galant — et s'est borné à m'inviter à repasser l'après-midi, le résultat de la conférence de presse n'étant pas encore connu.

« Dans l'après-midi, à quatre heures environ, il m'a reçus et, après m'avoir donné les consignes générales dont j'ai parlé, il m'a déclaré que *L'Humanité* pouvait paraître, ajoutant même qu'elle devait le faire le plus tôt possible... »

Voix nombreuses à l'extrême gauche. Elle n'a jamais paru !

**M. Pierre de Chevigné.** Vous allez voir pourquoi elle n'a jamais paru.

« Il était entendu que tous les articles devaient être préalablement soumis à la censure de la kommandantur. (Très bien! très bien! à droite.)

« Je précise qu'hier, avant d'être reçue par le lieutenant Weber, j'ai eu à faire à un certain Dalbiez, que je ne connaissais pas et qui m'a paru être d'origine grecque, lequel m'a lu un certain nombre d'articles, donnant à l'entendre le « ton convenable ».

« Pour faire paraître *L'Humanité*, nous nous sommes adressés, mes camarades et moi, à M. Dagon, demeurant 123, rue Montmartre, ex-imprimeur de *L'Humanité*. C'est moi qui suis allée le voir deux ou trois fois. M. Dagon m'a déclaré qu'il était prêt à imprimer le journal dès que nous aurions l'autorisation de paraître.

« La publication devait commencer, en principe, demain à midi... »

Elle n'a pas commencé, et pour cause, puisque la police française a arrêté M. Tréand et Mme Ginollin. (Exclamations à l'extrême gauche.)

**M. Fernand Grenier.** Entre 1940 et 1944, les collaborateurs et rédacteurs de *L'Humanité* ont été fusillés par suite de l'action de ce journal et parce qu'il paraissait clandestinement. Voilà la vérité !

**M. Georges Cogniot.** *L'Humanité* clandestine a publié 317 numéros illégaux. Il n'y a pas un seul journal qui pourrait en dire autant.

Vous devriez avoir honte de la besogne que vous faites. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

**M. Pierre de Chevigné.** Je sais que vous avez mis en cause le journal que j'ai l'honneur de diriger, *Le Pays*. On lui a reproché de n'avoir pas paru dans la clandestinité. Certes, *Le Pays* n'a pas été un journal clandestin, mais de cette clandestinité-là, avec imprimatur du lieutenant Weber, moi je n'en aurais jamais voulu. (Applaudissements au centre et à droite.)

**Mme Madeleine Braun.** C'est un roman d'Agatha Christie que vous nous racontez là.

**M. Pierre de Chevigné.** Non, car c'est un triste roman policier.

**M. Fernand Grenier.** Il est très « moche » votre roman.

**M. Pierre de Chevigné.** Je continue ma lecture :

« La publication devait commencer, en principe, demain à midi. M. Dagon ne pouvant réunir les moyens matériels d'exécution auparavant, je devais lui apporter la copie hier soir. Je ne lui ai rien apporté, ayant été arrêtée avec mes camarades avant d'avoir pu faire quoi que ce soit.

« L'impression du journal *L'Humanité* devait être, dans notre esprit, payée grâce aux fonds provenant d'une souscription que nous nous propositions de lancer dans le public avec, naturellement, l'autorisation de la Kommandantur... »

**M. Marcel Servin.** N'est-ce pas la Gestapo qui devait payer le journal ?

**M. Pierre de Chevigné.** Oh ! non, la Gestapo faisait de meilleurs placements ! (Rires au centre et à droite.)

**M. Fernand Grenier.** Elle misait par exemple sur le gaulliste Hardy.

**M. Pierre de Chevigné.** « En résumé, il est parfaitement exact que nous nous propositions, mes camarades Schrodt et Tréand, de faire reparaitre dès demain, si la chose avait été possible, le journal *L'Humanité*.

« Sur demande, je devais personnellement me charger de la rédaction générale du journal. Ma camarade Schrodt devait m'aider, sans avoir d'attribution définie. M. Tréand devait s'occuper, lui aussi, du journal d'une façon générale. Il est vraisemblable que le gérant eût été M. Schrodt, mais nous n'avons même pas eu le temps de le consulter.

« Nous devions d'abord nous installer dans un petit bureau... »

Je passe, cela ne présente pas grand intérêt et ne change rien au fond de l'histoire.

Mais il y a par la suite quelques réponses assez suggestives. A une question : « Pouvez-vous justifier d'une autorisation que conque des autorités militaires allemandes ? », Mme Ginollin répond : « Je vous ai exposé en toute sincérité les démarches que j'avais faites. Je n'ai aucune autorisation écrite. Je vous représente toutefois un laissez-passer qui m'a été délivré par le lieutenant Weber à qui j'ai eu affaire... »

**M. Marcel Servin.** Quand aurez-vous fini de calomnier le parti qui a versé son sang plus que tous les autres partis réunis ! (Applaudissements à l'extrême gauche. — Proférations à gauche, au centre et à droite.)

**M. Pierre Vignon.** Vous êtes arrivé en France après la Libération. A vingt kilomètres derrière le front, vous ne pensiez qu'à dissoudre les états-majors F. F. I.

Voilà l'homme qui ose attaquer le parti communiste.